

Les Origines Dominicaines de la Fête-Dieu



U COURS d'une visite canonique de Hugues de Saint Cher, alors Provincial de France, au couvent de Liège, la bienheureuse Julienne de Cornillon, religieuse de Saint-Augustin, s'ouvrit à lui des révélations divines dont elle avait été favorisée. C'était en 1240.

Notre-Seigneur, disait-elle, désirait ardemment que l'on instituât une fête solennelle en l'honneur de la sainte Eucharistie. Depuis vingt ans cette sainte femme, pressée par l'Esprit de Dieu, gardait le silence, lorsque, à bout de résistance, elle communiqua son projet à plusieurs grands personnages. Avec Hugues de Saint-Cher, Jacques Pantaléon, depuis Urbain IV alors archidiacre de Liège, Jean de Lausanne, chanoine de Saint-Martin de Liège, Guiard de Laon, évêque de Cambrai, furent mis dans le secret. La longue résistance de Julienne était déjà une présomption toute en sa faveur. La chose fut étudiée à fond par ces doctes personnages et louablement approuvée.

Malgré cet appui, l'idée, tombée dans le public ecclésiastique, n'eut point de succès. On riait partout de la prétendue visionnaire. Fêter la sainte Eucharistie, disait-on ; mais on la fête tous les jours en célébrant la messe ! C'était l'unique argument, bien faible assurément, et dont Hugues de Saint-Cher devenu cardinal et légat du Saint-Siège, aura facilement raison.

L'évêque de Liège, Robert de Torote, persuadé par la bienheureuse Julienne, avait ordonné, en 1246, malgré de nombreuses contradictions, de célébrer la fête du saint Sacrement dans tout son diocèse ; mais, étant mort sur ces entrefaites, personne n'avait obéi, sauf les chanoines de Saint-Martin.

En 1252, Hugues arrivait à Liège à titre de légat. Son premier acte fut d'approuver la nouvelle solennité et l'office composé sous la direction de la Bienheureuse. Et pour affirmer publiquement sa volonté, il décida qu'il la cé-